



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 mars 2022

n° 041-22 C

**Objet :** *RD - Projet de requalification de la RD1006 sur les communes de La Ravoire et Barberaz - Conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur dans le cadre des procédures conjointes d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire*

- date de convocation le 11 mars 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept mars à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Micheline Myard - Dalmais - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Corinne Charles - Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fresso
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Farid Rezzak à Sabrina Haerinck - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 18

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 17 mars 2022

délibération n° 041-22 C

objet **RD - Projet de requalification de la RD1006 sur les communes de La Ravoire et Barberaz - Conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur dans le cadre des procédures conjointes d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle qu'à la demande de Grand Chambéry, la préfecture de la Savoie a organisé les procédures d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire du projet de requalification de la RD1006 sur les communes de Barberaz et La Ravoire.

Ces enquêtes se sont déroulées conjointement du 3 au 20 janvier 2022. A l'issue de la procédure, le commissaire enquêteur a remis ses conclusions et avis motivés au Préfet.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à une déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la RD1006, assorti d'une réserve et de deux recommandations.

Afin que l'arrêté préfectoral d'utilité publique du projet de la RD1006 soit pris, il est proposé de répondre favorablement à la réserve, relative aux incidences de la mise en sens unique des rues Centrale et de la Madeleine à Barberaz, par la production de la note d'analyse ci-jointe et ses annexes.

De la même façon, le maître d'ouvrage répond favorablement aux deux recommandations et s'engage à :

- informer en amont les riverains du secteur et usagers sur les dispositions prévues pour atténuer les perturbations et désagréments liés à la réalisation des travaux,
- réaliser une étude sur l'analyse des capacités d'évolution de la voie verte de la Leysse.

Concernant l'enquête parcellaire, un avis favorable, sans réserve ni recommandation, a été donné par le commissaire enquêteur.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voiries,

**Vu** le rapport du commissaire enquêteur et notamment ses conclusions et avis motivés relatifs au projet de requalification de la RD1006,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à la majorité par 39 voix Pour, 15 voix Contre et 10 Abstentions :**

**Article 1 :** **approuve** la levée de la réserve émise par le commissaire enquêteur dans le cadre de la procédure d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la RD1006, ainsi que les deux recommandations,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à solliciter la déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la RD1006 auprès du Préfet de la Savoie.

le président,  
Philippe Gamen